

Recensement de la population 2025

Recrutement agent recenseur

Dans le cadre du recensement de la population 2025 (INSEE), la **Mairie de Sanilhac** recrute pour la période du 16 janvier 2025 au 15 février 2025 des **agents recenseurs** qui auront pour missions de :

- Se former aux concepts et aux règles du recensement,
- Effectuer la tournée de reconnaissance des adresses du secteur,
- De déposer les documents du recensement et inciter les habitants à répondre par internet,
- Suivre l'avancement de la collecte,
- Récupérer les réponses papier,
- Relancer les administrés avec l'aide du coordonnateur communal,
- Rendre compte de son travail au moins une fois par semaine.

Profil de l'agent recenseur :

- Aptitudes relationnelles,
- Discrétion, confidentialité, moralité, neutralité,
- Ordonné et méthodique,
- Grande disponibilité et ténacité : l'agent recenseur peut-être appelé à exercer sa mission le soir et le samedi. Une bonne connaissance de la commune serait un plus,
- Capacité d'assimilation : l'agent recenseur doit-être capable d'assimiler rapidement les règles élaborées par l'INSEE en matière de recensement,
- Sensibilisation à internet : connaissance minimale exigée,
- Etre titulaire de permis B.

Une session de formation sera organisée pour les personnes recrutées afin de bien connaître les missions demandées.

Merci d'adresser votre candidature (CV + lettre de motivation), avant le **16 novembre 2024** :

Mairie

2 rue de la Mairie

Notre Dame de Sanilhac

24660 SANILHAC

Ou par courriel : mairie@sanilhac-perigord.fr